

ÉLEVAGE ÉQUIN

un secteur passion



Le secteur de l'élevage équin comprend les activités de la production de chevaux, de poneys, d'ânes et de mulets. On compte 45 000 éleveurs et 900 000 chevaux en France. Depuis 2002, le nombre d'éleveurs recensés par les Haras nationaux augmente régulièrement : + 6 % en 10 ans.



l'emploi dans la filière

Près de 50% des emplois de la filière équine sont liés aux courses.

La filière équine génère **44 200 emplois directs** : des emplois agricoles dans les élevages, les écuries d'entraînement ou les centres équestres (en hausse depuis 10 ans avec **+4%** en un an) et des emplois non agricoles, mais au contact du cheval avec les vétérinaires et les maréchaux.

Elle génère aussi des emplois indirects : enregistrement des paris, fabrication d'aliments, au sein des organismes...

(source Haras nationaux, 2009).

Élevage équin

45 000 éleveurs en France, mais une production qui se concentre principalement dans le Nord-Ouest de la France : Basse-Normandie, Pays de la Loire et Bretagne. 10% des équidés sont détenus par des exploitations de Basse-Normandie.

81 % des éleveurs n'emmènent qu'une ou deux juments à la saillie par an, ils exercent le plus souvent une autre activité (source Haras nationaux, 2009).

Les différents types d'équidés et de production sont étroitement liés à leur utilisation :

- les **chevaux de trait** principalement destinés à la production de viande pour l'alimentation humaine, mais également utilisés pour l'attelage et le travail (les labours, le débardage en forêt...)
- les **chevaux de selle**, les **poneys** sont destinés aux loisirs (équitation, randonnée...), au sport (saut d'obstacle, dressage...), au travail (surveillance, utilisation dans les villes...)
- les **chevaux de course** essentiellement destinés aux courses de trot ou de galop.



Les enjeux et les impacts sur les métiers et les emplois

- Avec la levée de la tutelle des Haras Nationaux réalisée en 1999, une véritable mutation est en cours dans le monde du cheval. Les professionnels ont aujourd'hui à s'impliquer dans la promotion et l'organisation de leur filière. Clarifier les missions, repérer les acteurs, organiser les actions... autant d'éléments vecteurs de développement économique et de performance notamment de l'élevage équin.
- L'internationalisation de la production, la mondialisation des marchés renforcent la nécessité d'organiser et de structurer la mise en marché des équidés. Aspect concomitant au développement de la valeur ajoutée pour les éleveurs d'équidés et l'assurance de la rentabilité de leur activité.
- La diversité qui caractérise les éleveurs d'équidés (tant dans leur profil que dans leur production) rend complexe mais néanmoins indispensable la professionnalisation des éleveurs. La récente reconnaissance agricole de l'ensemble des activités du cheval, la création d'un réseau de compétences et la mise en place de formations vont contribuer à cette professionnalisation des acteurs.

Les principaux métiers de l'élevage équin

Responsable d'élevage équin : employé dans un élevage de taille importante, ou installé à son compte, l'éleveur d'équidés, entretient les équidés (juments, poulinières, étalons...). Il fait naître et élève les poulains jusqu'à leur mise en marché (au sevrage, ou vers 3 ou 4 ans selon les structures). Il optimise la conduite de son élevage au regard de sa stratégie de vente (viande, loisir, compétition, travail). La valorisation de la production est recherchée au niveau de chaque activité d'élevage. Exercé à titre principal, ce métier comprend les activités d'entretien des prairies et de production des céréales nécessaires à l'alimentation des animaux.

Étalonnier : outre de prendre soin au quotidien des étalons, l'étalonnier vend et assure les saillies des étalons dont il a la gestion en propriété ou pour le compte d'un tiers. Selon les configurations d'emplois, il peut être amené à gérer administrativement et commercialement la carrière de l'étalon. Il peut également être inséminateur. Compte tenu de la saisonnalité de l'activité, l'étalonnier est dans la plupart des cas un professionnel du cheval (éleveur, responsable de haras...).

Agent d'élevage équin : il prend soin des équidés (alimentation, hygiène, interventions sanitaires courantes...). Il entretient l'écurie, le matériel. Il intervient également à l'entretien des prairies et aide à la récolte des fourrages, éventuellement des céréales. Il peut être amené à participer aux programmes de travail des chevaux (éducation, débouillage).

A la périphérie des métiers de l'élevage, des métiers transversaux sont attachés à cette filière : tels que inséminateur, maréchal ferrant, marchand de chevaux, vétérinaire...

Jeunes en orientation, l'accès aux diplômes et aux formations

L'enseignement agricole général, technologique et professionnel peut être intégré, par voie initiale, dès la classe de 4ème. Il permet d'accéder à tous les niveaux de diplômes.

Il relève du Ministère de l'agriculture :

Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER)
1 ter avenue de Lowendal - 75007 PARIS

Tél. : 01.49.55.45.29

www.portea.fr

• Enseignement agricole public

www.educagri.fr

• Enseignement agricole privé

Union Nationale des Maisons Familiales Rurales d'Education et d'Orientation (UMFREO)

unmfreo@mfr.fr

www.mfr.fr

Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé (CNEAP)

cneap@cneap.fr

www.cneap.fr

Union Nationale Rurale d'Education et de Promotion (UNREP)

unrep@unrep-edu.org

www.unrep-edu.org

La formation professionnelle au service des salariés de l'agriculture

La formation professionnelle vous permet de réaliser vos projets, de renforcer vos compétences, de sécuriser votre parcours professionnel, d'évoluer d'un emploi à un autre.

• Quelque soit votre domaine d'activité initial, vous pouvez acquérir les connaissances et les savoir-faire nécessaires à l'exercice de votre fonction et développer vos compétences dans le domaine agricole en ayant recours à la formation professionnelle continue.

Pour découvrir les dispositifs existants, consultez le site internet du portail Orientation & Formation ou le site du FAFSEA :

www.orientation-formation.fr

www.fafsea.com/salaries/salaries.htm

• Salariés de l'agriculture, consultez le site internet du FAFSEA pour connaître les dispositifs et formations dont vous pouvez bénéficier :

www.fafsea.com/salaries/salaries.htm

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter votre délégation régionale FAFSEA (Fonds d'Assurance Formation des Salariés des Exploitations et des entreprises Agricoles) :

www.fafsea.com

Les principales formations diplômantes

niveau V

• Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole CAPA

Soigneur d'équidés

Lad jockey - Lad driver

Maréchalerie

• Certificat de spécialisation CS

Utilisateurs de chevaux attelés

niveau IV

• Baccalauréat professionnel BAC PRO

Conduite et gestion de l'exploitation agricole, spécialité Elevage et valorisation du cheval

• Certificat de spécialisation CS

Conduite de l'élevage des équidés

Education et travail des jeunes équidés

• Brevet Professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport BPJEPS

Activités équestres

niveau III

• Brevet de Technicien Supérieur Agricole BTSA

Productions animales

niveau II

• Licence professionnelle

Management et gestion des entreprises de la filière cheval

Mieux connaître le secteur

Fédération Nationale du Cheval

11 rue de Baume - 75008 PARIS

Tél. : 01.45.63.05.90

www.fnc.fnsea.fr

Institut français du Cheval et de l'Equitation

Terrefort BP 207 - 49400 SAUMUR

tél. : 0811 90 21 31

info@haras-nationaux.ifce.fr